

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 7 (1869)
Heft: 20

Artikel: Une foire de Bulle au XVIIIe siècle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180399>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En 1800, le traitement du premier régent consistait en 8 sacs de froment, 8 sacs de messel, 26 mesures d'avoine, 450 pots de vin, mesure de Berne, rendus franco à la cave, 8 toises de fayard, 4 dites de chêne, 50 fascines de fayard, 36 francs en argent, plus un logement et un jardin.

Le nombre moyen des élèves de ce collège était d'une vingtaine pour les deux classes latines.

L'établissement fut transformé, en 1841, en collège-école moyenne; il fut modifié de nouveau en 1846; il y eut réduction dans le nombre des maîtres ainsi que dans les traitements. Enfin, une nouvelle organisation du collège-école moyenne a eu lieu en 1866. Depuis cette époque, le nombre des élèves a augmenté; il était, au 31 décembre 1868, de 51, dont 14 au collège et 37 à l'école moyenne.

L'enseignement est entièrement gratuit.

L'école supérieure des filles a été fondée en 1855 par les instituteurs du collège-école moyenne alors en fonctions, aidés du pasteur de la paroisse. Ces instituteurs donnent les leçons gratuitement.

Une foire de Bulle au XVIII^e siècle.

Nous trouvons dans les *Etrennes neuchâtelaises* (année 1864) le récit suivant qui intéressera plus d'un de nos lecteurs.

«...Après la foire de Neuchâtel venaient à la fin de mars, la foire du Locle, puis celle de la Sagne; dès le commencement de mai celles de Gruyères et de Bulle, dans le canton de Fribourg; ces deux dernières surtout étaient l'objet d'un pèlerinage très fréquenté par son importance. On s'y rendait en société de trois ou quatre amateurs, le bâton en main et la ceinture garnie, sans le secours d'aucun véhicule, ni de ces préservatifs qui, pour les agriculteurs du siècle, sont les compagnons indispensables de tout voyage.

» Un des particuliers qui faisait partie d'une caravane de cette espèce, décrit ainsi le contenu de sa ceinture et l'itinéraire qu'il suivit du 5 au 11 mai 1737 : « Dans la ceinture 16 à 17 louis, distribués en 3 louis d'or neufs, 7 écus blancs et 20 paquets de piécettes, à 100 batz le paquet; plus, en poche pour les dépenses de la route, 7 écus blancs. » Partis de la Chaux-de-Fonds, le dimanche 5 mai, après-midi, et après avoir rempli, le matin, leurs devoirs religieux, nos voyageurs allèrent coucher à St-Blaise, puis, le lendemain lundi 6, continuant leur route, ils dinèrent à Cudrefin; de là, tout en recevant quelques ondées de pluie, ils arrivèrent le soir à Avry, où ils couchèrent. Le lendemain, mardi 7, ils entrèrent dans la petite ville de Gruyères, où ils prirent logement pour attendre la foire du jour suivant. Mais le marché au bétail étant peu fourni, ils n'y firent aucun achat et s'acheminèrent de suite sur Bulle, où il y avait aussi foire le jeudi 9. Celle-ci plus favorable donna occasion de décharger la ceinture de 2020 batz par l'acquisition de cinq têtes de bétail, dont une vache qui fut payée 500 batz (75 fr.), une autre 440 (fr. 66),

une troisième 420 (63 fr.), une quatrième 360 (54 fr.), enfin un taureau pour le prix de 300 batz (fr. 45).

» Ce fut avec ce convoi, joint aux achats faits par les autres compagnons de voyage, qu'ils reprirent tous ensemble le chemin de la maison, revenant le jour même de la foire de Bulle coucher à Avry, marchant le lendemain, vendredi 10, d'Avry à Cudrefin, où ils logèrent. Ils en partirent le samedi 11, traversant le lac avec 16 pièces de bétail, qu'ils purent encore faire parvenir le même jour aux Hauts-Geneveys, pour rentrer enfin le dimanche 12 à la Chaux-de-Fonds, assez tôt pour ne pas manquer le service divin. Une seule bête, que la fatigue avait mis hors d'état d'arriver à destination, fut laissée aux Hauts-Geneveys; reprise huit jours après, le propriétaire paya 10 1/2 batz (fr. 1 50) pour frais de séjour jusqu'au 20 suivant où elle fut ramenée. »

Cette anecdote en patois du Bullet se raconte partout dans le pays, et elle est mise sur le compte de plusieurs villages; de sorte qu'on ne saurait y voir qu'un de ces faits tombés dans le domaine de la légende, grâce à l'imagination du peuple, et dans lesquels il est impossible de démêler la vérité. Ici le cadeau consistait en pommes de terre, ailleurs c'étaient des pommes, sans parler d'autres variantes.

Dein lo tein dei bailli dès Berna, lou Bulatons avayont na tsecagne avoey lou Ste-Cris. Lou Bulatons s'assembliaront in quemena por décidâ quin cadeau faillei férè eu bailli dè Grandson; et quemin lous prus¹ dè terra irant auquîè dè nové, y décidâront d'in invouy na lottâ; mâ y lou coeysiront parce què lo bou irè tcher à Grandson. Lei y avâi on maçon qu'avâi itâ quanquîè à Mordzè, yô l'avâi aprâi on pu dès français, et lou Bulatons l'invouyâront por députâ avoey n'autre maçon que portavè la lotta. Ein areveint dévant lo tzaté dè Grandson, le députâ deze à cé que portavè la lotta. Aptè sin dièbe² que tè faut férè quemin dze farei. In intreint, le députâ fe son salut eu bailli ein corbein le dou prè dau pliantzi et l'autre ein fe atan; mâ lou pru dès terra roulâront eu pliantzi, et lo bailli lou pre por bombardâ lou Bulatons que sè sauvârount dévant l'hoteau, yeu deseront : Aptè sin dièbe! qu'on z'a bein avu deu bonheur, qui feussant coeys, sai quîè è no z'arei assoumâ.

¹ Pru de terra, pommes de terre.

² Aptè sin dièbe, juron affirmatif dont le sens littéral est : *Happent toi cent diables.*

DES CONCILES

ou

De l'origine démocratique du christianisme,

par

PIERRE LEROUX

TROISIÈME ÉDITION

PRIX : 1 FRANC

Ce remarquable écrit terminé par des Conclusions à juste titre devenues célèbres, a été mis en vente à Lausanne, mercredi 12 mai, chez tous les libraires.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD ET DELISLE